



Communiqué de presse, 22 juin 2015

## Lundi 22 juin, inauguration des établissements sociaux Saint-Martin d'Apprentis d'Auteuil sur le site de Saint-Pavace

**Lundi 22 juin, a lieu l'inauguration des établissements sociaux Saint-Martin d'Apprentis d'Auteuil sur le site de Saint-Pavace par Dominique le MÈNER (Président du Conseil départemental, Député de la Sarthe) et François CONTENT (Directeur général d'Apprentis d'Auteuil), en présence notamment de Thierry BARON (Secrétaire général de la Préfecture de la Sarthe), de Max PASSELAIGUE (Maire de Saint-Pavace) et de Monseigneur Yves LE SAUX (Evêque du Mans).**

Les établissements sociaux Saint-Martin d'Apprentis d'Auteuil sont implantés depuis septembre 2014 sur le Mans et sa périphérie. Ils se composent de cinq services aux prestations spécifiques, diversifiées et complémentaires, qui accompagnent, au titre de la prévention ou de la protection de l'enfance, 98 situations de jeunes et familles orientés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance du département de la Sarthe. Le projet des établissements Saint-Martin traduit le projet d'Apprentis d'Auteuil à travers ses orientations éducatives, pédagogiques, ses valeurs, ses convictions. Il s'attache à tout mettre en œuvre pour aider le jeune à grandir sereinement avec son histoire, sa famille et lui permettre de se construire.

### **Présentation des 5 services des établissements sociaux Saint-Martin**

#### Les services intervenant au titre de la prévention :

- L'Internat de prévention Saint-Martin permet l'accueil et l'hébergement de 12 jeunes de 6 à 14 ans en situation de difficultés familiales et/ou scolaires. L'orientation de ces jeunes vers l'internat est effectuée par les services du Conseil départemental. L'IdP est destiné à des jeunes ne bénéficiant pas d'un environnement familial favorable au travail scolaire, qui rencontrent des difficultés scolaires, en risque de décrochage scolaire. Les jeunes bénéficient d'un accompagnement scolaire et éducatif personnalisé incluant la relation avec la famille. Les parents gardent l'intégralité de leur place éducative. Ils sont partie prenante dans toutes les prises de décisions concernant leur enfant et l'accompagnent aux différents rendez-vous.
- Le service d'Accompagnement éducatif à domicile intensif (A.E.D.I.) Saint-Martin, prévu pour 15 mesures, accompagne des enfants de 0 à 18 ans et leurs parents en difficulté dans leurs relations familiales. Mobilisé par les services du Conseil départemental, le service intervient de façon intensive au sein des familles pour leur permettre de retrouver un équilibre de vie et ainsi éviter un placement. Une équipe de professionnels, composée d'éducateurs, d'une conseillère en économie sociale et familiale et d'une psychologue accompagne et intervient au domicile. Le service dispose d'un lieu d'accueil où divers entretiens et ateliers peuvent se tenir.

#### Les services intervenant au titre de la protection de l'enfance :

- La Maison d'enfants à caractère social (MECS) Saint-Martin, basée à Saint-Pavace, permet un accueil de 36 jeunes âgés de 6 à 18 ans, garçons et filles, seuls ou en fratrie, en difficulté sociale et familiale ou en danger. Les équipes éducatives se relaient 365 jours par an pour accompagner le jeune dans la construction de son identité, dans sa relation familiale et poser les bases de son projet scolaire ou de formation professionnelle. Ils sont tous confiés par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance de la Sarthe. La MECS est composée de 3 maisonnées (29 places), offrant un cadre et des conditions de vie permettant l'écoute du jeune, de répondre à ses besoins tout en privilégiant une dimension de vie de groupe restreint : 2 d'entre elles sont destinées aux enfants âgés de 6 à 15 ans, favorisant l'accompagnement de l'enfance, la 3e privilégie l'accueil des lycéens ou apprentis. Elle dispose également de 3 studios permettant de travailler l'accès à l'autonomie progressivement. 4 places en familles éducatrices, salariées d'Apprentis d'Auteuil, permettent d'adapter l'accueil à des besoins particuliers de jeunes orientés à la MECS mais pour lesquels une prise en charge en collectif peut s'avérer plus difficile. 2 places d'accueil séquentiel ou d'accueil avec modalités d'admission rapide complètent ce dispositif. Les jeunes suivent une scolarité dans un établissement de Saint-Pavace, du Mans ou de l'agglomération selon leur niveau et leurs besoins.
- Le Service d'accueil et d'accompagnement spécifique (S.A.A.S.) Saint-Martin propose un hébergement et un accompagnement social à 15 jeunes, garçons et filles âgés de 16 à 18 ans, mineurs, isolés et étrangers. Le suivi social et éducatif proposé vise à permettre, en fin d'accompagnement, une

insertion sociale et professionnelle du jeune en France, dans son pays d'origine ou la poursuite d'un parcours migratoire. L'accompagnement est contractualisé pour 6 mois renouvelables avec des objectifs précis élaborés avec le jeune et son référent ASE. Divers points sont travaillés avec le jeune pour l'aider dans son parcours. Il s'agit de questions liées à son origine, son isolement familial, sa santé, son projet de vie, son niveau scolaire, son projet professionnel. Les jeunes sont accompagnés par une équipe d'intervenants sociaux composée d'un chef de service, d'éducateurs, d'une psychologue complétée par l'action et le soutien de bénévoles. Chacun anime, en semaine, un ou plusieurs ateliers spécifiques et accompagne le jeune dans son parcours et son insertion en lien avec de nombreux partenaires.

- Le Service de suite Saint-Martin accompagne progressivement 20 jeunes, âgés de 17 à 21 ans, bénéficiant d'une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, dans le passage à la vie autonome et dans une insertion socioprofessionnelle durable. L'accompagnement vise à aider le jeune à mobiliser ses ressources et celles de son environnement en vue d'élaborer et de réaliser son projet de vie et son projet professionnel. Il peut consister, selon les besoins identifiés en concertation avec le jeune, à un accompagnement éducatif pluridisciplinaire, une aide à l'hébergement, une aide à la recherche d'une formation ou d'un emploi, un soutien dans les démarches administratives, des propositions d'actions visant à aider le jeune à découvrir ses potentialités.

### **Historique du projet des établissements sociaux Saint-Martin**

Les établissements Saint-Martin d'Apprentis d'Auteuil sont nés en 1970 sur le site du « Château de Maison Rouge » à La Bruère-sur-Loir (72). Ils proposaient un accompagnement personnalisé et des formations pour environ 70 jeunes garçons et filles de 12 à 18 ans au sein d'une MECS, d'un collège, d'un lycée professionnel et d'un internat éducatif et scolaire. A partir de 2010, les équipes d'Apprentis d'Auteuil ont travaillé, en concertation avec leurs partenaires, le Conseil départemental de la Sarthe et l'Éducation Nationale, pour faire évoluer les prestations vers une meilleure adéquation avec les besoins des jeunes pris en charge et de leurs familles.

Les équipes de la MECS ont ainsi travaillé avec le Conseil départemental de la Sarthe un projet de relocalisation et de redéploiement, afin notamment de pouvoir se rapprocher du Mans et mieux travailler avec les familles des jeunes accueillis. Dans ce cadre, 2 premiers services des établissements sociaux Saint-Martin (AEDI et service de suite) ont vu le jour en septembre 2012 au Mans. En septembre 2014, la MECS Saint-Martin s'est installée à Saint-Pavace, l'internat de prévention et le SAAS ont ouvert.

### **Financement du projet de la MECS Saint-Martin à Saint-Pavace**

Le coût du projet immobilier de Saint-Pavace est de près de 2 900 000 € financés à 89% par un emprunt contracté par la fondation Apprentis d'Auteuil. Le Département de la Sarthe finance le prix de journée des enfants confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance à la MECS comprenant l'amortissement de ce projet immobilier. Pour 2015, il est de l'ordre de 201 euros par jour et par enfant confié à la MECS.

Le projet global des établissements sociaux Saint-Martin fait l'objet d'un Contrat pluri-annuel d'objectifs et de moyens (CPOM) signé entre le Président du Conseil départemental et Apprentis d'Auteuil.

[www.apprentis-auteuil.org](http://www.apprentis-auteuil.org) // [www.cg72.fr](http://www.cg72.fr)

### **Apprentis d'Auteuil**

*Fondation catholique reconnue d'utilité publique, acteur engagé de la prévention et de la protection de l'enfance, Apprentis d'Auteuil développe en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion pour redonner aux jeunes et aux familles fragilisés ce qui leur manque le plus : la confiance. Opérateur direct en France, Apprentis d'Auteuil accompagne 27 000 jeunes et familles dans plus de 200 établissements. Ces jeunes lui sont confiés par leur famille ou par l'Aide sociale à l'enfance. La fondation dispense 80 formations professionnelles dans 19 filières. A l'international, Apprentis d'Auteuil a choisi d'agir en partenariat. La fondation mène des actions dans plus de 50 pays aux côtés de ses 195 partenaires locaux. Chaque année, 20 000 jeunes et familles dans le monde bénéficient de ces programmes.*

*Dans le territoire Centre-Ouest, Apprentis d'Auteuil accompagne chaque année 450 jeunes et familles au sein de 13 établissements situés à Verneuil-sur-Indre et Loches (37), Angers (49), Changé (53), Le Mans et Saint-Pavace (72).*

### **Le Département de la Sarthe**

*Le Département de la Sarthe est compétent en matière de protection de l'enfance. A ce titre, le Président du Conseil départemental, en sa qualité de chef de file, se doit de veiller à la mise en place d'une offre de services adaptée aux besoins des jeunes sarthois. Le projet présenté ci-dessus s'inscrit pleinement dans le cadre des orientations du schéma départemental enfance-famille tel qu'adopté par les élus du Conseil départemental suite à un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs de ce domaine. Le Conseil départemental va consacrer en 2015 pour la politique enfance – jeunesse – famille plus de 70 millions d'euros.*

### **Contacts presse :**

#### **Apprentis d'Auteuil Nord-Ouest**

Nathalie Grison, responsable communication  
Tel. 06 61 52 62 76 // [nathalie.grison@apprentis-auteuil.org](mailto:nathalie.grison@apprentis-auteuil.org)

#### **Département de la Sarthe**

Lucie Desnos, Attachée de presse  
Tel. 02 43 54 72 99 // [luce.desnos@sarthe.fr](mailto:luce.desnos@sarthe.fr)